

Certains fournisseurs d'électricité ont bien profité de la crise

Une poignée d'opérateurs n'ont pas hésité à surfer sur la flambée des prix de l'énergie en 2022 pour renflouer leurs caisses sur le dos des clients. Trois d'entre eux sont sous le coup d'une enquête.

Erwan Benezet

CETTE FOIS, le doute n'est plus permis. Entre 2022 et 2023, certains fournisseurs d'électricité ont bel et bien profité de la crise énergétique, la pire depuis les deux chocs pétroliers des années 1970, pour renflouer leurs caisses. Nous avons analysé toutes les données tarifaires de plus de 304 offres et 48 fournisseurs qui ont été collectées par la start-up Lite, spécialisée dans l'accompagnement des particuliers dans leurs démarches d'économie d'énergie.

Souvenez-vous, en août 2022, les prix de l'électricité s'étaient envolés à des niveaux encore jamais atteints : plus de 1 000 € le mégawattheure (MWh), quand un an auparavant, ils se négociaient encore autour de 60 €. Comment ont réagi les fournisseurs ? « Une majorité ont fait le dos rond quand d'autres ont fortement augmenté leurs tarifs », décrypte Rémy Rousset, le patron et cofondateur de Lite. D'autres en revanche ont préféré jouer avec le feu en achetant le minimum, quitte à miser sur des achats de dernière minute pour compléter. Mauvaise pioche, puisque chacun de leurs clients s'est mis à leur coûter plus cher qu'il ne leur rapportait. « Une situation intenable, provoquant des faillites en cascade dans tout le secteur », se souvient ce même expert. Mais une poignée de fournisseurs n'ont pas hésité à employer les grands moyens. Avec toujours le même mode opératoire : augmenter les tarifs à des niveaux stratosphériques, poussant leurs clients à partir.

Marges conséquentes chez Ohm et Mint

Ainsi, un ménage abonné chez Ohm avait en février 2022 une facture annuelle de 1 772 € (7 % en dessous du tarif bleu réglementé). Sept mois plus tard, celle-ci a flambé à 3 424 € (79 % au-dessus de ce même tarif bleu). Un autre, chez Mint, paye 1 734 € (-10 %/tarif bleu) en février 2022. En novembre, elle est passée à 3 885 € (+103 %). La palme revient sans doute à Iberdrola, avec une facture annuelle de 1 714 € en octobre 2021 (-3 %/tarif bleu). Onze mois plus tard, en septembre 2022, elle s'affichait à... 8 009 €, soit 319 % au-dessus du tarif bleu ! De tels mouvements tarifaires sont-ils



légaux ? « Cela dépend des conditions générales de vente, explique Emmanuelle Wargon, la présidente de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Si elles stipulent, par exemple, que le fournisseur s'engage sur une durée bien précise, le tarif ne peut pas être modifié. »

La stratégie s'avère en général payante. À partir d'une base de données réunissant les caractéristiques de consommation de plus de 50 000 ménages, il ressort qu'entre les périodes de janvier à août, et septembre à décembre de l'année 2022, Mint aurait ainsi perdu les trois quarts de ses clients. D'autres ont aussi subi une érosion conséquente : Cdiscount/Greenyellow (68 % de clients en moins), Ohm (-65 %) ; et dans une moindre mesure Ekwateur (-35 %) ou l'italien Eni (-22 %). Certains fournisseurs n'hésitent pas à revendre au prix fort l'électricité qu'ils n'ont pas eu à fournir à leurs clients sur les marchés.

Danse du ventre

Selon un procès-verbal d'enquête cité par Complément d'enquête, Ohm aurait réalisé, grâce à cette opération, 44,3 millions d'euros (M€) de marge brute. Son concurrent Mint assume quant à lui de publier le chiffre dans ses

résultats annuels 2022 : 20,6 M€. Contactés, leurs directions n'ont pas répondu à nos sollicitations. Fort de ces écueils, la CRE réunit ce vendredi une quinzaine de fournisseurs pour « travailler sur une amélioration du système ». « Nous allons proposer la mise en place d'une obligation prudentielle, à l'instar de ce qui existe pour les banques ou les assurances », explique Emmanuelle Wargon.

« Quand un fournisseur s'engage à vous vendre de l'électricité, notamment à prix fixe, il serait intéressant qu'il soit couvert, c'est-à-dire qu'il soit sûr d'être en mesure d'acheter à tout moment et quelles que soient les conditions du marché, les volumes nécessaires », conclut-elle. Une enquête, menée par le gendarme de l'énergie, est par ailleurs toujours en cours à l'encontre de trois d'entre eux, dont Ohm.

En attendant, avec le retournement du marché de gros et la baisse des prix, ceux-là mêmes qui demandaient à leurs clients de s'en aller au plus vite n'hésitent pas désormais à refaire la danse du ventre auprès des consommateurs, à grand renfort de publicités et d'offres promotionnelles, pour regagner des parts de marché. Jusqu'à la prochaine crise.

Avec la hausse des tarifs, des opérateurs ont incité leurs clients à changer de fournisseur. Ils ont ensuite revendu au prix fort l'électricité qu'ils n'avaient pas eu à fournir.

TÉMOIN | Florian a vite déchanté

FACE AUX HAUSSES successives de ses factures, Florian voulait réaliser des économies. Il a vite déchanté. « Quand j'ai emménagé dans mon deux-pièces dans le quartier des quais de Saône à Lyon (Rhône), fin 2016, je me suis dit que c'était le bon moment pour changer de fournisseur », explique ce thérapeute de 32 ans. Il quitte donc le tarif bleu d'EDF pour souscrire un contrat chez Mint. « Au début, je payais 70 € par mois, c'était raisonnable, explique-t-il. Et puis, rapidement, j'ai eu droit à une salve d'augmentations, bien supérieures à celles que j'avais subies chez EDF. »

La crise de l'énergie se fait lourdement ressentir. En mars 2022, ses mensualités sont déjà passées à 119 €. Cinq mois plus tard, elles atteignent 131 €. Fin août, il reçoit un étrange courrier : « Cher client, votre budget annuel augmente de plus de 43 % avec nous à partir du 1^{er} octobre, peut-il lire. Pour ne pas subir cette augmentation, vous avez la possibilité de réduire votre consommation ou de résilier ou de changer de fournisseur. » Mint

va même plus loin en lui présentant un comparatif. Celui-ci met en avant les économies qu'il pourrait réaliser en retournant chez la concurrence, notamment au tarif bleu d'EDF. « Ça n'avait vraiment pas de sens, s'insurge Florian. C'était comme rentrer dans un magasin et que le vendeur vous conseille d'aller voir en face. »

Encore des hausses

Il change à nouveau de fournisseur, et opte cette fois-ci pour une « offre verte », garantie par des investissements dans des moyens de productions renouvelables. De quoi lui permettre de repasser dans un premier temps à 112 € mensuels. Avant malheureusement, comme les 20 millions de ménages abonnés à l'électricité en France, de subir de nouvelles hausses. « Aujourd'hui, je paye 130 € par mois », précise-t-il. Pour tenter de préserver son budget, il a décidé de condamner l'une de ses pièces pour réduire le chauffage. « C'est être comme dans un studio, regrette-t-il. Et quand il ne fait pas trop froid, la ventilation de mon ordinateur me sert de chauffage. »

E.B.

+ 319 %

La hausse par rapport au tarif bleu réglementé répercutée par le fournisseur Iberdrola